

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Arrêté du 18 OCT. 2022**  
**portant désignation du président et du magistrat chargé des poursuites**  
**de la chambre nationale de discipline des experts-comptables**

NOR : JUSC2228730A

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu l'article 50 de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel de Paris, en date du 4 octobre 2022 ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont désignés pour exercer les fonctions de président de la chambre nationale de discipline des experts-comptables :

Mme Brigitte BRUN-LALLEMAND, première présidente de chambre à la cour d'appel de Paris, en qualité de titulaire.

Mme Sophie MOLLAT, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris, en qualité de suppléante.

## **Article 2**

Est désignée pour exercer les fonctions de magistrat chargé des poursuites de la chambre nationale de discipline des experts-comptables :

Mme Christine SIMON-ROSSENTHAL, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris.

### Article 3

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le **18 OCT. 2022**

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice  
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'J' followed by a series of loops and a final vertical stroke.

Joanna GHORAYEB